|  |  |
| --- | --- |
| **Eric HOUVIEZ**  Directeur Immobilier Groupe – ORANGE  1995-2001 : Groupe Bouygues : conducteur de travaux puis ingénieur d’affaires SODEARIF  2001-2003 : CODIC France : Directeur du développement – immobilier d’entreprise IDF  2003 – 2019 : Groupe Unibail : Directeur d’Investissement Pôle Bureaux puis Directeur de Programme Développement Retail puis Directeur des projets Européens puis Directeur des Grands Projets VIPARIS  Depuis 2019 : Directeur immobilier Groupe adjoint puis Directeur immobilier Groupe depuis le 01/07/2020 | |
| **Ma vision du métier de Directeur immobilier**  L’immobilier est un secteur à la croisée des grands enjeux stratégique des entreprises. Il participe de leur stratégie de transformation et RH (porteur majeur de la marque employeur au travers des environnements de travail, traduisant également la stratégie d’implantation des équipes les unes par rapport aux autres…), de leur stratégie d’exploitation et de services aux salariés, de leur politique RSE (implantation des immeubles par rapport aux transports en commun, consommation des immeubles…) et de leur politique financière (souvent il s’agit du second poste de dépense des entreprises).  L’immobilier est un métier de service par nature. Le Directeur immobilier agit transversalement au plus haut niveau des organisations, en coopération avec l’ensemble des décideurs stratégiques dans les domaines ci-dessus, pour mettre en correspondance des besoins exprimés par les grandes fonctions utilisatrices avec une stratégie de valorisation du patrimoine ou d’optimisation des coûts, pour le meilleur service rendu. | |
| **Mon ambition pour l’ADI**  **Ma vison du rôle que doit jouer l’ADI**  L’ADI est un espace de partage et de rencontre des décideurs immobiliers des grands utilisateurs, dans lequel le Directeur immobilier, qui est souvent le seul professionnel de l’immobilier dans sa société, puisse bénéficier et entretenir une culture immobilière complète au travers des échanges qu’il peut avoir avec ses pairs mais aussi avec les autres professionnels de l’industrie immobilière : foncières, brokers, promoteurs, bureaux d’études, intellectuels…autour des évolutions du marché immobilier et des environnements de travail, des tendances en terme d’innovation ou face à des crises particulières (comme la crise COVID que nous subissons tous), des performances des autres utilisateurs…  L’ADI doit également pouvoir porter la voix des entreprises dans le domaine immobilier sur les aspects environnementaux, réglementaires, législatifs, commerciaux, vis-à-vis des administrations comme vis-à-vis de nos propriétaires… | **Mon engagement actuel et à venir au sein de l’ADI.**  Je suis nouveau au sein de l’ADI ; j’ai participé à quelques diners et ai eu le plaisir de m’exprimer pour présenter la vision de l’immobilier d’orange face aux nouveaux enjeux révélés (ou amplifiés) par la crise du COVID.  Je propose ma candidature pour y participer plus activement en tant qu’Administrateur, afin de partager plus amplement la vision et l’expérience d’un groupe dont le parc immobilier atteint plus de 5 millions de m² sur près de 18000 immeubles, aux enjeux de transformation considérables (tant en termes d’immobilier pur que d’organisation interne), et pour participer activement aux décisions des actions prioritaires de l’ADI. |